



**LIMOGES**

**ARTS DU FEU**  
ET INNOVATION

# COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Présentation brève et synthétique



Le Compte Administratif se présente comme un document à caractère définitif. Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'exercice 2018 par la Collectivité pour chacun de ses budgets, à savoir :

- Le budget principal,
- Le budget annexe du laboratoire de contrôle des eaux,
- Le budget annexe de l'eau,
- Le budget annexe pompes funèbres,
- Le budget annexe crématorium,
- Le budget annexe golf municipal de St Lazare.

## BUDGET PRINCIPAL

L'exercice 2018 vient confirmer les résultats encourageants constatés lors du CA 2017 de reconstitution d'une épargne courante solide. Ainsi les effets positifs du travail engagé pour inverser la fuite en avant des dépenses de fonctionnement et compenser la baisse des dotations par des économies de gestion ont permis de retrouver un résultat courant satisfaisant.

Budget principal CA 2018 en k€	CA 2017	CA 2018	Evol.	% évol.
<b>(1) Recettes de fonctionnement</b>				
Fiscalité directe et indirecte	88 299	89 404	1 105	1,3%
Dotations et participations	38 504	37 908	-596	-1,5%
Participations Limoges Métropole	26 318	29 091	2 773	10,5%
Recettes de gestion	19 309	18 319	-990	-5,1%
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>172 430</b>	<b>174 722</b>	<b>2 292</b>	<b>1,3%</b>
<b>(2) Charges de fonctionnement</b>				
Masse salariale	90 459	89 611	-848	-0,9%
Charges de gestion	61 955	61 376	-579	-0,9%
Charges financières	2 326	2 297	-29	-1,2%
Provisions pour risques et charges	94	43	-50	-53,7%
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>154 833</b>	<b>153 327</b>	<b>-1 506</b>	<b>-1,0%</b>
Retraitement travaux régie et produits des cessions	-154	-756	-602	392,1%
<b>(3) Epargne brute = (1) - (2) + retraitement</b>	<b>17 443</b>	<b>20 639</b>	<b>3 196</b>	<b>18,3%</b>
Remboursement capital emprunt	15 633	17 396	1 763	11,3%
<b>(4) Epargne nette = (3) - remboursement capital</b>	<b>1 810</b>	<b>3 242</b>	<b>1 433</b>	<b>79,2%</b>
Retraitement reversement part dette récupérable	1 308	924	-384	-29,3%
<b>(5) Epargne nette retraitée = (4) + dette récupérable</b>	<b>3 117</b>	<b>4 167</b>	<b>1 049</b>	<b>33,7%</b>
<b>(6) Recettes d'investissement (hors emprunt)</b>				
Recettes d'équipement	4 901	4 079	-822	-16,8%
Recettes financières et FCTVA	4 895	4 355	-540	-11,0%
Produit des cessions	1 418	1 800	382	26,9%
<b>Recettes d'investissement hors emprunt - Total</b>	<b>11 214</b>	<b>10 234</b>	<b>-980</b>	<b>-8,7%</b>
<b>(7) Finance invest.= (5)+(6)</b>	<b>14 332</b>	<b>14 401</b>	<b>69</b>	<b>0,5%</b>
<b>(8) Dépenses d'investissement (hors dette)</b>				
Dépenses d'équipement hors régie	27 739	39 215	11 477	41,4%
Travaux en régie	1 264	1 044	-220	-17,4%
Dotations et dépenses financières	4	266	262	6475,2%
<b>Dépenses d'investissement hors dette - Total</b>	<b>29 007</b>	<b>40 525</b>	<b>11 518</b>	<b>39,7%</b>
(9) Emprunt réalisé	15 562	26 000	10 438	67,1%
<b>(10) Variation du fonds de roulement = (7) + (9) - (8)</b>	<b>886</b>	<b>-125</b>	<b>-1 011</b>	<b>-114,1%</b>
<b>Encours de dette au 31/12</b>	<b>124 547</b>	<b>135 555</b>	<b>11 008</b>	<b>8,8%</b>
Capacité de désendettement	7,1 ans	6,6 ans	-0,6 ans	-8,0%

Les efforts pour contenir les dépenses de fonctionnement avaient commencé à porter leurs fruits dès l'exercice 2017 avec une augmentation de l'épargne courante de 5 591 k€. **La Ville ayant poursuivi ses efforts de gestion en 2018, l'épargne courante a encore été consolidée pour atteindre 23 133 k€, soit 4 086 k€ de plus qu'en 2017.**

L'épargne brute ou capacité d'autofinancement reprend le résultat courant de 23 133 k€ augmenté du résultat exceptionnel hors produits des cessions (- 473 k€) et du résultat financier réel (- 2 021 k€).

**Pour 2018, l'épargne brute s'élève donc à 20 639 k€, en augmentation de 18,32% par rapport à l'année précédente.** Cette forte augmentation traduit une bonne maîtrise des dépenses (-1% par rapport à 2017) et une dynamique des recettes (+1,3%) liée à la revalorisation du produit fiscal et à la régularisation de l'attribution de compensation sur 2017 et 2018.

L'épargne nette indique la marge d'autofinancement disponible après remboursement des emprunts, y compris remboursements anticipés. Suite à l'accord conclu avec Limoges Métropole sur la reprise de l'éclairage public, la Ville a procédé au remboursement de la dette récupérable correspondante, ce qui vient exceptionnellement impacter l'épargne nette 2018.

Le remboursement net des emprunts de la Ville en 2018 est de 16 472 k€ et correspond au remboursement contractuel de l'emprunt (14 992 k€) majoré de la dette éclairage public (2 404 k€) retraits du reversement de la part récupérable de la dette auprès de Limoges Métropole et du SYTEPOL (924 k€).

**L'épargne nette dégagée par la Ville en 2018 se monte donc à 4 167 k€, en augmentation de 33,66% par rapport à 2017.** La Ville de Limoges confirme la bonne dynamique de gestion qui lui a permis d'éviter « l'effet ciseaux » qui lui était promis il y a quatre ans. A noter que hors opération de remboursement anticipé de l'éclairage public, l'épargne nette aurait été de 6 571 k€, soit +110,8%.

Le besoin d'emprunt correspond à la différence entre le financement propre de l'investissement et les dépenses d'investissement. Le financement de l'investissement est composé de l'épargne nette et des recettes propres d'investissement que sont les subventions d'équipement, le FCTVA, la taxe d'aménagement, les cessions d'actifs...

Les recettes propres d'un montant de 10 234 k€ (tenant compte des produits des cessions pour un montant de 1 800 k€) sont en diminution de 980 k€ par rapport à l'année précédente, en raison essentiellement de recettes d'équipement en baisse. Cela vient du fait que les subventions d'investissement reçues par la Ville pour les grands projets de travaux en cours seront constatées plutôt sur 2019 et 2020.

**Grâce à l'amélioration de son épargne nette, la Ville a malgré tout pu bénéficier d'un financement propre de 14 401 k€, égal à celui de 2017.**

En matière d'investissement, l'exercice 2018 se caractérise par un excellent taux de réalisation des dépenses d'équipement. Ainsi sur 43 610 k€ de crédits ouverts (y compris reports de 2017), la Ville a dépensé 39 215 k€, soit un taux de réalisation de 89,9%.

Cette réalisation marque une augmentation des dépenses d'équipement de 11 477 k€ par rapport à 2017 en rapport avec la réalisation de grands chantiers (stade de Beaublanc, lancement opérationnel des travaux sur la Place de la République et aux Halles Centrales, PRU) tout en maintenant un haut niveau d'entretien du patrimoine municipal (écoles, équipements sportifs et culturels, services municipaux...).

Le besoin de financement pour 2018 était donc de 26 125 k€, pour lequel la Ville a été amenée à emprunter 26 000 k€. L'encours de dette de la Ville augmente donc de 10 438 k€, ce qui n'impacte pas sa capacité de désendettement compte tenu de sa capacité d'autofinancement améliorée.

La capacité de désendettement, qui est le rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute et qui permet de mesurer la capacité d'une collectivité à rembourser sa dette, est désormais de 6,6 années, très largement en-dessous du seuil de vigilance de 12 ans.

Enfin la Ville de Limoges est signataire depuis le 22 juin 2018 d'un pacte financier avec l'Etat fixant ses engagements en matière de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement pour la période 2018-2020.

Ainsi elle s'est engagée à respecter un taux d'évolution annuel de 1,2% de ses dépenses de fonctionnement du budget principal selon la trajectoire suivante :

Base 2017	2018	2019	2020
153 688 975 €	155 533 242,70 €	157 399 641,60 €	159 288 437,30 €

A l'occasion du Compte Administratif 2018, la Ville de Limoges peut affirmer qu'elle a respecté son engagement financier vis-à-vis de l'Etat. Ce constat n'est pas étonnant, puisque la Ville n'a pas attendu ce pacte financier pour engager une politique volontariste de rationalisation de sa gestion dont l'efficacité a déjà été soulignée.

Ainsi la réalisation 2018 des dépenses de fonctionnement « contractualisées » est de 152 410 k€, soit 3 123 k€ en-dessous du plafond autorisé. Cela démontre l'excellente maîtrise de la Ville qui est allée bien au-delà du respect du taux d'évolution de +1,2%.

## I. Analyse de la section de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement se montent à 174 722 k€, en augmentation de 1,3% par rapport à l'année précédente.

Cette augmentation est due à la revalorisation des bases fiscales désormais adossée à l'inflation et à la régularisation de l'attribution de compensation pour tenir compte de la résolution des divergences avec Limoges Métropole sur la CLECT de 2017.

**Le produit fiscal des contributions directes encaissé en 2018 s'élève à 81 531 k€, en augmentation de 910 k€.** Cette augmentation s'explique par la revalorisation nationale des bases, fixée à 1,2% contre 0,4% en 2017. Ce taux de revalorisation qui, jusqu'en 2017, était fixé par la loi de finances, est depuis cet exercice égal au dernier taux d'inflation constaté. Pour 2018, ce taux correspond à l'évolution de l'indice des prix à la consommation entre le mois de novembre 2016 et le mois de novembre 2017, soit +1,2%.

La variation réelle des bases d'imposition (hors impositions supplémentaires et complémentaires) est relativement stable par rapport à 2017 (-0,07%).

Après une augmentation moyenne de 7% des taux d'imposition en 2017, **il a été décidé de ne pas appliquer cette année de variation des taux de fiscalité locale par rapport à 2017.**

En ce qui concerne les dotations d'Etat, la DGF 2018 a été de 25 965 k€, soit 298 k€ de plus qu'en 2017. Si au global la DGF ne baisse plus, c'est à mettre en lien avec la signature du pacte financier avec l'Etat, et avec la dynamique de la Dotation de Solidarité Urbaine, seule composante de la DGF à augmenter (+431 k€) entre 2017 et 2018. Rappelons également que par rapport à 2013, la DGF 2018 est inférieure de 8 497 k€, pour un cumul de perte de recettes sur la période 2013-2018 de 31 103 k€.

Globalement les subventions perçues sont en baisse par rapport à 2017 de 13,4%.

Les subventions versées par l'Etat sont directement impactées par la suppression des emplois d'avenir : la participation de l'Etat ne concernait en 2018 que les contrats conclus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une baisse de 77 k€. L'absence de scrutin en 2018 induit également le non-versement de 47 k€ de subventions par rapport l'exercice précédent. En revanche les participations de la Région augmentent fortement, puisque désormais le Conseil Régional participe financièrement au fonctionnement des équipements sportifs utilisés par les lycéens.

L'exercice 2018 a vu la résolution des points de divergence existants entre la Ville de Limoges et Limoges Métropole relatifs aux transferts de compétences de 2017 et qui avaient conduit la Ville à rejeter le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). En conséquence, l'attribution de compensation n'avait pas été modifiée en 2017 et 2018.

Un accord ayant été trouvé entre la Ville et l'agglomération en 2018, un arrêté préfectoral est venu constater le coût net des transferts 2017 conformément aux textes réglementaires. **Le montant d'attribution de compensation après transferts de 2017 s'établit désormais à 25 138 k€.**

Concernant la dette de l'éclairage public, la Ville et l'agglomération ont réalisé un travail conjoint d'évaluation de l'encours de dette restant dû au 31 décembre 2016 : la Ville a donc remboursé 2 404 k€ en une seule fois sur l'exercice 2018 à Limoges Métropole.

Les recettes de gestion, pour leur part, baissent de 990 k€ par rapport à 2017. Cette évolution de -5,1% s'explique notamment par le fait qu'en 2017 avait été enregistrée une recette exceptionnelle correspondant au boni de l'opération Cœur de Limoges 1.

**Concernant les charges de fonctionnement d'un montant de 153 327 k€, elles sont en diminution de 1 506 k€. C'est la quatrième année consécutive que ces dépenses sont en baisse.**

Cette baisse traduit la capacité de la Ville à continuer de maîtriser sa masse salariale, de bénéficier autant que possible des faibles taux d'intérêt sur les emprunts récemment mobilisés, et de poursuivre sa politique de gestion rigoureuse.

**La masse salariale 2018 est en baisse par rapport à l'année précédente de 0,9%, pour atteindre 89 611 k€.** Les éléments notables relatifs à cette évolution sont l'absence d'organisation d'élections en 2018 représentant une économie de 247 k€ par rapport à 2017, une baisse de 333 k€ des cotisations ASSEDIC, et la retenue des jours de carence est de 100 k€.

Les dépenses de gestion diminuent de 579 k€ par rapport à 2017, poursuivant ainsi la réduction entamée depuis 2015. En cause principalement la fin du versement de la subvention à l'aéroport Limoges Bellegarde, désormais intégrée en minoration de l'attribution de compensation, soit une différence de -782 k€ par rapport à 2017.

Les charges financières ont baissé de 40 k€ en 2018 compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêt et du vieillissement de l'encours de dette.

Enfin la dotation pour gros travaux d'entretien dans les maisons de retraite a été de 43 k€, en baisse par rapport à 2017 pour tenir compte de la construction du nouvel EHPAD Marcel Faure : les provisions pour cet établissement ne sont donc plus demandées aux résidents.

## **II. Analyse de la section d'investissement**

**Les dépenses d'équipement augmentent de 11 477 k€ par rapport à 2017.**

Cette hausse de 41,4% s'explique par la montée en puissance de grands projets comme le stade de Beaublanc, les Halles Centrales, le Jardin d'Orsay, la Place de la République.

La gestion 2018 permet de faire ressortir les dépenses suivantes :

- Stade Beaublanc .....11 551 k€
  - o Dont aménagement des réceptifs pour congrès.....550 k€
- PRU (Bastide principalement) .....6 038 k€
- Réaménagement de la Place de la République ..... 1 757 k€
- Rénovation de l'école Condorcet Roussillon .....1 647 k€



- Rénovation des Halles centrales .....	946 k€
- Jardin d'Orsay.....	669 k€
- Bords de Vienne .....	566 k€
- Réhabilitation CARPP.....	377 k€
- Mémorial Jourdan.....	339 k€
- OPAH.....	185 k€
- Gros travaux sur les écoles/restauration scolaire.....	1 516 k€
- Rénovation parcs et jardins, aires de jeux.....	579 k€
- Travaux sur le patrimoine culturel.....	567 k€
- Travaux sur les équipements sportifs.....	451 k€
- Travaux sur bâtiments municipaux et Hôtel de Ville.....	1 100 k€
- Eclairage public .....	847 k€
- Vidéo-protection .....	296 k€

Autres poste de dépenses important, les moyens nécessaires au fonctionnement des services comme les achats de logiciels, de matériel informatique et de mobilier d'un montant de 2 516 k€, poste stable par rapport à 2017.

Le remboursement du capital d'emprunt augmente de 1 763 k€. Mais cela s'explique par le remboursement exceptionnel de 2 404 k€ effectué au profit de Limoges Métropole concernant la dette récupérable éclairage public suite à la reprise de compétence en 2017.

Le financement des investissements a été principalement constitué par l'épargne nette (4 167 k€) dégagée par la section de fonctionnement, en hausse de 1 049 k€ par rapport à 2017 et par les recettes propres à l'investissement, dont principalement l'emprunt qui en représente 71,9 %.

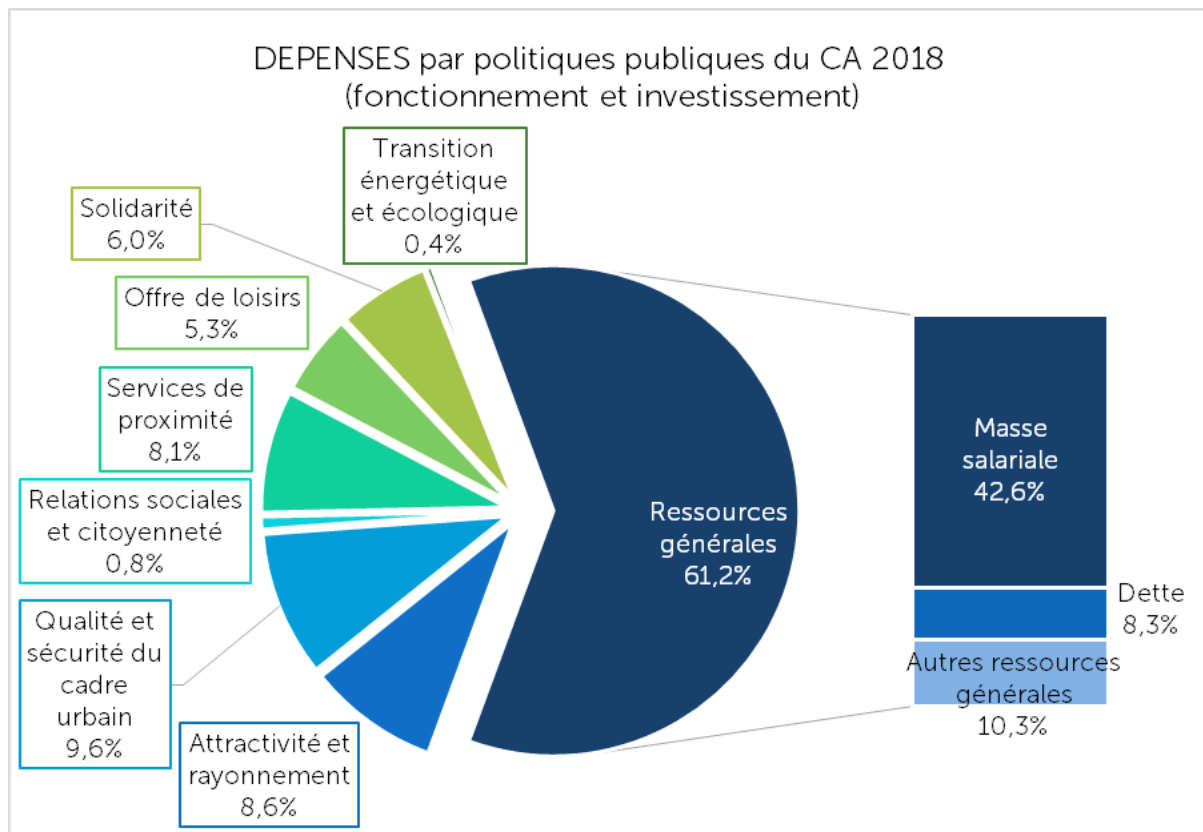
Au total, les recettes propres d'investissement augmentent de 24,6%, uniquement sous l'effet d'un emprunt 2018 supérieur à celui de 2017 (+ 10 438 k€).

Cette augmentation compense :

- une différence de 917 k€ par rapport à 2017, année de constatation d'une recette exceptionnelle liée au remboursement par l'Abattoir de la dotation initiale constituée par la Ville.
- une baisse des recettes d'équipement constituées à 99% de subventions reçues. Les principales différences tiennent à des versements de soldes de subventions en 2017 : le Département en 2017 pour le stade de Beaublanc (491 k€), Limoges Métropole pour le raccordement au réseau de chaleur de l'Aquapolis (513 k€).

Au global, fonctionnement et investissement confondus, les politiques qui ont mobilisé le plus de crédits en 2018 sont :

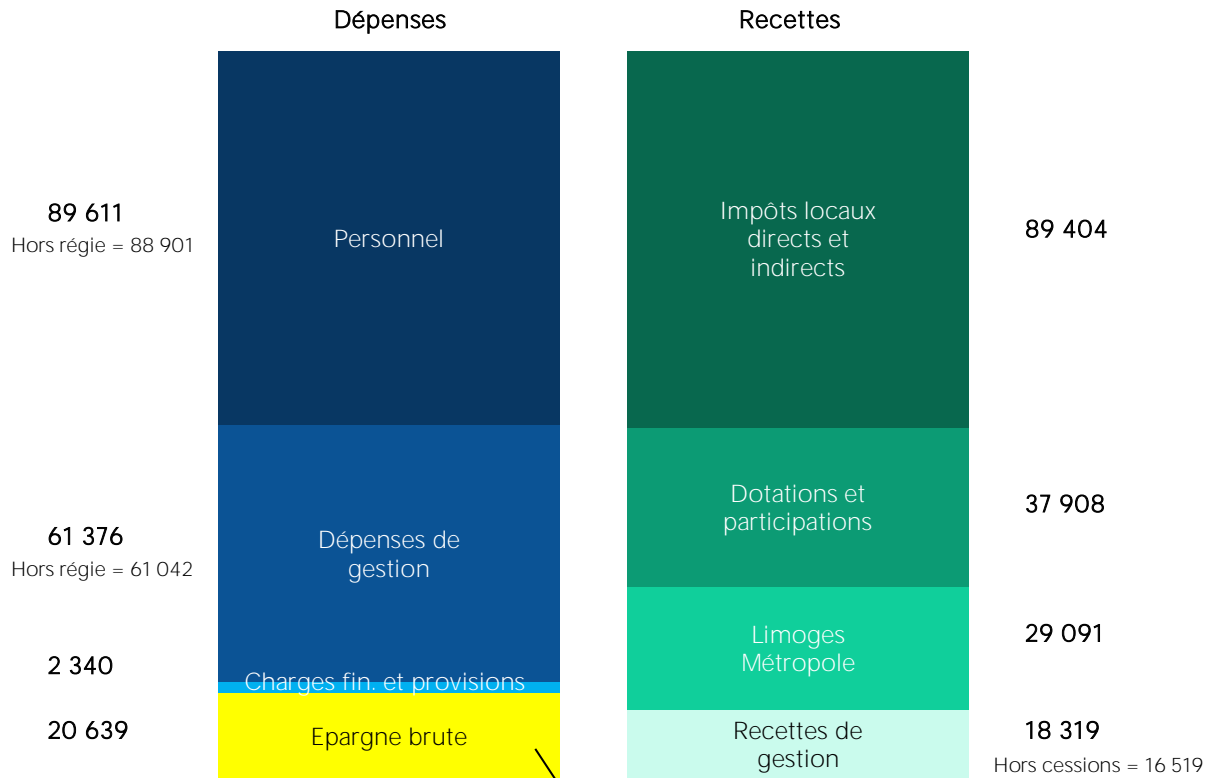
- Le cadre urbain, dont l'action la plus emblématique est le réaménagement de la Place de la République.
- L'attractivité et le rayonnement, avec notamment la fin du chantier du Stade de Beaublanc et la rénovation des Halles Centrales.
- Les services de proximité qui concernent notamment les crèches et garderies, ainsi que les activités et moyens fournis aux écoles.



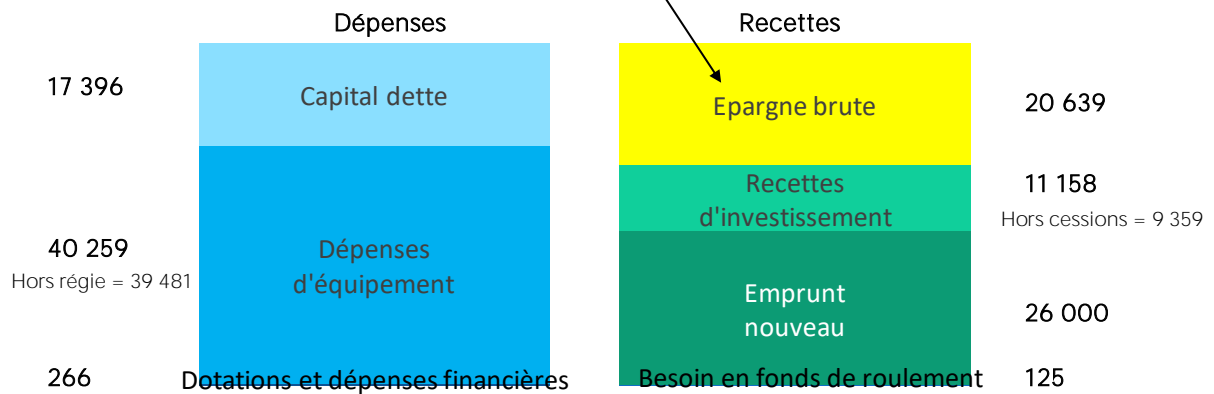
**EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET PRINCIPAL AU CA 2018**

**Compte administratif 2018**  
(en milliers d'euros)  
Equilibre

**FONCTIONNEMENT**



**INVESTISSEMENT**



## BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE REGIONAL DE CONTRÔLE DES EAUX

Sur l'exercice 2018, l'épargne brute affiche un montant positif (42 k€) en nette progression par rapport à 2017 (+ 95 k€) malgré des recettes de fonctionnement en baisse (- 5,4 %), grâce à des dépenses de fonctionnement en diminution de 11 %.

Budget annexe du Laboratoire des Eaux	CA 2017 en k€	CA 2018 en k€	Evol. en k€	% évol.
<b>(1) Recettes de fonctionnement</b>				
Chiffre d'affaires	1 524	1 391	-133	-8,7%
Produits exceptionnels	80	127	47	58,8%
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>1 604</b>	<b>1 518</b>	<b>-86</b>	<b>-5,4%</b>
<b>(2) Charges de fonctionnement</b>				
Masse salariale	1 143	1 135	-8	-0,7%
Dépenses de gestion	503	333	-170	-33,8%
Charges exceptionnelles	1	9	8	764,9%
Dotations provisions	10	0	-10	-100,0%
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>1 657</b>	<b>1 477</b>	<b>-180</b>	<b>-10,9%</b>
<b>(3) Epargne brute = (1) - (2)</b>	<b>-53</b>	<b>41</b>	<b>94</b>	<b>177,4%</b>
Remboursement capital emprunt	0	0	0	
<b>(4) Epargne nette = (3) - capital dette</b>	<b>-53</b>	<b>41</b>	<b>94</b>	<b>177,4%</b>
<b>(5) Recettes d'investissement</b>				
<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>(6) Dépenses d'investissement (hors dette)</b>				
Dépenses d'équipement	151	88	-63	-41,9%
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>151</b>	<b>88</b>	<b>-63</b>	<b>-41,9%</b>
<b>(7) Variation du fonds de roulement = (4) + (5) - (6)</b>	<b>-204</b>	<b>-47</b>	<b>157</b>	<b>-77,1%</b>

Le chiffre d'affaires poursuit sa baisse engagée en 2017 (-8,7 % entre 2017 et 2018). Cette baisse s'explique principalement par un changement dans le fonctionnement du marché ARS : en effet les analyses sous-traitées sont facturées directement aux clients par les sous-traitants. La baisse des recettes est ainsi compensée par une baisse des dépenses d'exploitation (cf. ci-dessous).

Les charges de personnel sont en très légère diminution (-0,7%) et les dépenses de gestion connaissent une baisse très sensible (- 34 %) : cette baisse s'explique principalement par un changement dans le fonctionnement du marché ARS, en effet les analyses sous-traitées sont facturées directement aux clients par les sous-traitants, et ne constituent plus une charge pour le budget du laboratoire.

Des dépenses d'équipement ont été réalisées à hauteur de 87 k€, en nette diminution par rapport à 2017 (-63 k€). En effet le laboratoire a pu s'équiper en matériel d'analyses d'occasion, et un marché portant sur la rénovation des installations de gaz spéciaux a été reporté en 2019 pour des raisons techniques.

## BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Le transfert du budget de l'Eau à la Communauté Urbaine, conséquence du transfert de compétence, a imposé une clôture anticipée du budget.

L'ensemble des écritures n'ont pu être passées notamment pour les charges de fonctionnement. La chaîne de l'épargne présentée n'est donc qu'indicative.

Budget annexe de l'Eau	CA 2017 en k€	CA 2018 en k€	Evol. en k€	% évol.
<b>(1) Recettes de fonctionnement</b>				
Chiffre d'affaires	15 253	15 393	140	0,9%
Produits exceptionnels	25	130	105	421,0%
Autres	248	341	93	37,6%
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>15 526</b>	<b>15 865</b>	<b>339</b>	<b>2,2%</b>
<b>(2) Charges de fonctionnement</b>				
Masse salariale	3 566	1 223	-2 343	-65,7%
Dépenses de gestion	8 544	6 525	-2 019	-23,6%
Charges financières	401	334	-67	-16,7%
Charges exceptionnelles	110	151	41	36,9%
Dotation provisions	250	0	-250	-100,0%
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>12 871</b>	<b>8 232</b>	<b>-4 639</b>	<b>-36,0%</b>
<b>(3) Epargne brute = (1) - (2)</b>	<b>2 655</b>	<b>7 632</b>	<b>4 977</b>	<b>187,5%</b>
Remboursement capital emprunt	1 083	1 142	59	5,4%
<b>(4) Epargne nette = (3) - capital dette</b>	<b>1 572</b>	<b>6 490</b>	<b>4 918</b>	<b>312,9%</b>
<b>(5) Recettes d'investissement</b>				
<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>(6) Dépenses d'investissement (hors dette)</b>				
Dépenses d'équipement	4 293	3 942	-351	-8,2%
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>4 293</b>	<b>3 942</b>	<b>-351</b>	<b>-8,2%</b>
<b>(7) Variation du fonds de roulement = (4) + (5) - (6)</b>	<b>-2 721</b>	<b>2 549</b>	<b>5 270</b>	

Les recettes d'exploitation 2018 s'élèvent à 15 865 k€, soit une augmentation de 2,2 % par rapport à 2017.

Le chiffre d'affaires représente 15 393 k€ (+140 k€ par rapport à 2017) et affiche une quasi-stabilité. Il se compose principalement du produit issu de la vente d'eau (11 898 k€ contre 11 407 k€ en 2017) et des redevances perçues pour le compte de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (3 260 k€ contre 3 277 k€ en 2017). En 2018, ce sont 10,5 millions de m<sup>3</sup> d'eau qui ont été facturés (10,2 millions en 2017) dont 1,9 million aux membres du SYTEPOL (Syndicat mixte de Transport d'Eau Potable à l'Ouest de Limoges). Ainsi entre 2017 et 2018, on constate une hausse du volume vendu (+2,8%). Entrent également dans le chiffre d'affaires, les travaux facturés aux abonnés (212 k€).

Le remboursement de la mise à disposition d'agents de Limoges Métropole n'ayant pu être comptabilisé avant la clôture, la baisse affichée de la masse salariale n'est pas significative.

Les dépenses de gestion sont en baisse. Cette dernière se justifie notamment par une régularisation intervenue en 2017 du remboursement de sommes perçues pour le compte de l'AELB (2 773 k€ en 2018 contre 3 880 k€ en 2017). Par ailleurs, l'année de gestion a été amputée, sur demande du payeur, d'un mois et de la journée complémentaire pour lui permettre de préparer le transfert du budget.

Les charges financières sont en baisse, conséquence de l'extinction naturelle de la dette et de la non-comptabilisation des intérêts courus non échus 2018.

Globalement, les dépenses d'équipement ont mobilisé 3 942 k€, avec comme principales opérations la poursuite des travaux de modernisation et de sécurisation de la station principale – filtres à sable (661 k€), le démarrage des travaux liés à la vidange du barrage de Beaune 1 (128 k€), le renouvellement de 6,3 km de conduites anciennes sur les réseaux d'eau potable (1 951 k€), la réhabilitation du réservoir de Chantelauve (362 k€)...

## BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES

L'exercice 2018 affiche une épargne négative de 122 k€, en amélioration cependant de 206 k€ par rapport à 2017 grâce à une progression de 7,3 % du chiffre d'affaires.

Budget annexe des Pompes Funèbres	CA 2017 en k€	CA 2018 en k€	Evol. en k€	% évol.
<b>(1) Recettes de fonctionnement</b>				
Chiffre d'affaires	2 083	2 235	152	7,3%
Produits exceptionnels	16	2	-14	-88,0%
Produits financiers	65	0	-65	-100,0%
Autres	45	39	-6	-12,5%
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>2 209</b>	<b>2 277</b>	<b>68</b>	<b>3,1%</b>
<b>(2) Charges de fonctionnement</b>				
Masse salariale	1 256	1 292	36	2,9%
Dépenses de gestion	1 258	1 105	-153	-12,1%
Charges exceptionnelles	7	0	-7	-100,0%
Impôt sur les bénéficiaires	16	2	-14	-89,2%
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>2 537</b>	<b>2 399</b>	<b>-138</b>	<b>-5,4%</b>
<b>(3) Epargne brute = (1) - (2)</b>	<b>-328</b>	<b>-122</b>	<b>206</b>	<b>-62,7%</b>
Remboursement capital emprunt	0	0	0	
<b>(4) Epargne nette = (3) - capital dette</b>	<b>-328</b>	<b>-122</b>	<b>206</b>	<b>-62,7%</b>
<b>(5) Recettes d'investissement</b>				
<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>(6) Dépenses d'investissement (hors dette)</b>				
Dépenses d'équipement	13	124	111	850,9%
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>13</b>	<b>124</b>	<b>111</b>	<b>850,9%</b>
<b>(7) Variation du fonds de roulement = (4) + (5) - (6)</b>	<b>-341</b>	<b>-246</b>	<b>95</b>	

Les recettes d'exploitation affichent une progression de 3,1 %, dopée par l'augmentation du chiffre d'affaires. Celui-ci, comprenant pour l'essentiel les recettes liées à l'organisation des convois, représente la quasi-totalité des recettes d'exploitation. Ainsi, sur l'exercice 2018, 1026 convois ont été organisés par la régie municipale (34 de plus qu'en 2017 soit +3,5 %) et 219 contrats obsèques ont été souscrits générant la perception d'une commission de 66 k€.

La masse salariale représente 54 % des dépenses contre 49,5 % en 2017 sous les effets conjugués d'une progression de 2,8 % de ces dépenses en raison principalement des astreintes et d'une diminution de 13,8 % des dépenses de gestion due notamment à une diminution des locations immobilières de 98 k€ (-38%) par rapport à 2017.

Les principales dépenses d'investissement, dont le total est de 124 k€, ont été la restructuration des vestiaires des agents du cimetière (61 k€), l'achat d'un véhicule funéraire (35 k€), l'acquisition d'un logiciel (19 k€) et de divers matériels techniques (6 k€).

## BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM

En 2018, l'épargne brute progresse de 27 k€ sous l'effet principalement d'une diminution des dépenses de gestion. En l'absence de dette, l'épargne nette qui représente la capacité d'autofinancement de l'exercice est équivalente à l'épargne brute.

Budget annexe du Crématorium	CA 2017 <i>en k€</i>	CA 2018 <i>en k€</i>	Evol. <i>en k€</i>	% évol.
<b>(1) Recettes de fonctionnement</b>				
Chiffre d'affaires	858	864	6	0,7%
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>858</b>	<b>864</b>	<b>6</b>	<b>0,7%</b>
<b>(2) Charges de fonctionnement</b>				
Masse salariale	298	311	13	4,2%
Dépenses de gestion	394	360	-34	-8,5%
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>692</b>	<b>671</b>	<b>-21</b>	<b>-3,1%</b>
<b>(3) Epargne brute = (1) - (2)</b>	<b>166</b>	<b>193</b>	<b>27</b>	<b>16,4%</b>
Remboursement capital emprunt	0	0	0	
<b>(4) Epargne nette = (3) - capital dette</b>	<b>166</b>	<b>193</b>	<b>27</b>	<b>16,4%</b>
<b>(5) Recettes d'investissement</b>				
<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>(6) Dépenses d'investissement (hors rbst emprunt)</b>				
Dépenses d'équipement	0	16	16	
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	
<b>(7) Variation du fonds de roulement = (4) + (5) - (6)</b>	<b>166</b>	<b>177</b>	<b>11</b>	

Le chiffre d'affaires constitue la seule recette de fonctionnement du Crématorium. Avec 864 k€, il est stable par rapport à l'exercice précédent (+6 k€).

La masse salariale est en progression de 4,2 % consécutivement à l'arrivée d'un nouveau chef de service. Et les dépenses de gestion diminuent de 8,5 % en raison de la baisse des locations immobilières de 59 K€ et de la programmation rigoureuse des crémations qui permet une économie des fournitures non stockables de plus de 7 k€.

En matière d'investissement, 16 k€ ont été dépensés pour l'installation d'une climatisation.



## BUDGET ANNEXE DU GOLF SAINT-LAZARE

Malgré des recettes de fonctionnement 2018 en légère hausse (+ 2,3 %), l'exercice 2018 dégage une épargne brute négative de -1 k€ en raison de dépenses de fonctionnement en progression de 9,7 %.

Budget annexe du Golf municipal	CA 2017 <i>en k€</i>	CA 2018 <i>en k€</i>	Evol. <i>en k€</i>	% évol.
<b>(1) Recettes de fonctionnement</b>				
Chiffre d'affaires	482	475	-7	-1,5%
Produits exceptionnels	60	80	20	33,3%
Autres	2	2	0	5,0%
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>544</b>	<b>557</b>	<b>13</b>	<b>2,3%</b>
<b>(2) Charges de fonctionnement</b>				
Masse salariale	440	436	-4	-0,8%
Dépenses de gestion	58	111	53	92,1%
Charges financières	10	9	-1	-5,5%
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>508</b>	<b>557</b>	<b>49</b>	<b>9,7%</b>
<b>(3) Epargne brute = (1) - (2)</b>	<b>36</b>	<b>-1</b>	<b>-37</b>	<b>-102,0%</b>
Remboursement capital emprunt	25	28	3	10,3%
<b>(4) Epargne nette = (3) - capital dette</b>	<b>11</b>	<b>-28</b>	<b>-39</b>	<b>-357,2%</b>
<b>(5) Recettes d'investissement</b>				
Emprunt	101	0	-101	-100,0%
<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>101</b>	<b>0</b>	<b>-101</b>	<b>-100,0%</b>
<b>(6) Dépenses d'investissement (hors dette)</b>				
Dépenses d'équipement	72	10	-62	-86,2%
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>72</b>	<b>10</b>	<b>-62</b>	<b>-86,2%</b>
<b>(7) Variation du fonds de roulement = (4) + (5) - (6)</b>	<b>40</b>	<b>-38</b>	<b>-78</b>	<b>-195,7%</b>

Le chiffre d'affaires 2018 est en diminution de 7 k€ par rapport à 2017. Ce recul est lié à l'absence de perception de leçons individuelles et collectives dispensées par l'éducateur sportif territorial du golf d'avril à juillet 2018, ainsi qu'à une requalification de ses missions réduisant son champ d'intervention au public débutants (- 11 k€) Pour intervenir auprès du public confirmé, un second enseignant libéral a intégré la structure le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

Globalement, les dépenses d'exploitation augmentent de 9,6% avec une stabilisation de la masse salariale et une progression de 53 k€ des dépenses de gestion due à la régularisation de la facture d'eau de 2017 transmise au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 qui s'est cumulée au règlement de la facture de l'année 2018 (40 k€).

Les dépenses d'équipement 2018 représentent un volume de 10 k€ pour l'acquisition de matériel.

Le remboursement du capital de l'annuité est 27 k€. Au 31 décembre 2018, l'encours

de dette est de 275 k€.